



Présentation du diplôme

La réforme d'accès aux études de santé mise en place pour l'année universitaire 2020-2021 a pour objectif de mieux orienter, former et insérer les futurs professionnels de la santé (en médecine, maïeutique, odontologie et pharmacie - MMOP).

Le Parcours Accès Spécifique Santé Humanités est une formation sur une année associant une majeure en Santé et une mineure en Humanités. Cette voie permet d'accéder soit à la deuxième année des études de santé, soit à une deuxième année de Licence de Lettres – parcours lettres classiques ou lettres modernes, de Philosophie, de Sciences de l'éducation ou de Sciences du langage.

Rythme de la formation

Le Parcours Accès Spécifique Santé se déroule sur une année, soit sur 2 semestres organisés en cours magistraux (CM) et en séances de travaux dirigés (TD). Un semestre correspond à 30 crédits ECTS.

La formation PASS Humanités comporte :

1. des UE regroupées dans l'Option santé (OS) – 18 ECTS
2. des UE regroupées dans le Tronc Commun Santé (TCS) - 12 ECTS
3. des UE regroupées dans une Spécialité santé 1 (SP1) (possibilité de prendre une 2nde Spécialité santé, de façon facultative : SP2) – 6 ECTS
4. des UE correspondant à l'Option disciplinaire Humanités (OD) – 18 ECTS
5. une UE d'anglais (AN) – 6 ECTS

Les enseignements en santé se déroulent sur le site de l'UFR Médecine et Techniques Médicales (Campus Centre Loire - Nantes). Les enseignements disciplinaires (mineure en humanités) se déroulent sur le site de l'UFR Lettres et Langages (Campus Tertre – Nantes). Les enseignements se déroulant sur deux sites, les emplois du temps sont organisés en conséquence.

Pour l'option santé, les étudiants peuvent bénéficier également d'un tutorat santé.

Les attendus

Cadrage national des attendus

- Disposer de très bonnes connaissances et compétences scientifiques
- Disposer de qualités d'engagement importantes compte tenu de la difficulté du parcours
- Disposer de qualités humaines, d'empathie, de bienveillance et d'écoute
- Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement
- Disposer de compétences de raisonnement logique et d'argumentation
- Disposer d'un bon niveau en langue étrangère
- Disposer de compétences dans les disciplines littéraires et de sciences humaines
- Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe

Organisation de la 1re année et matières enseignées

Les enseignements du parcours PASS Humanités comprennent des cours dispensés au sein de l'UFR Lettres et Langages et de l'UFR Médecine et Techniques Médicales.

Les enseignements de santé préparent les étudiants aux concours en vue des études de Médecine, Pharmacie, Odontologie, Sage-Femme ou Kinésithérapie.

Les enseignements disciplinaires de la mineure ont été pensés comme des enseignements de découverte des différentes mentions (Lettres, Philosophie, Sciences de l'éducation, Sciences du langage) et pouvant être utiles aux étudiants admis à poursuivre leurs études en santé.

Que faire après ?

Poursuite d'études possible

La première année du parcours PASS Humanités permet l'acquisition des connaissances nécessaires, tant à la poursuite des études dans l'une de ces mentions (Lettres – parcours lettres classiques ou lettres modernes, Philosophie, Sciences de l'éducation ou Sciences du langage) qu'à celle des études de santé (Médecine, Pharmacie, Odontologie, Sage-Femme ou Kinésithérapie).

L'accès à l'une des cinq filières de santé est conditionné par :

- L'ordre du classement final à l'issue des épreuves écrites
- L'admission aux épreuves orales de santé
- L'ordre du classement final à l'issue des épreuves orales
- Le nombre de places disponibles au sein de chaque filière

Médecine, odontologie, et pharmacie sont des filières d'études universitaires. La formation de sage-femme est assurée dans des écoles agréées par l'Etat (à Nantes au niveau du CHU- hôpital mère-enfant). Les études de Kinésithérapie se poursuivent au sein de l'IFM3R à Saint-Sébastien sur Loire (avec des frais de scolarité différents).

L'accès à la Licence 2 de la mention choisie (Lettres, Philosophie, Sciences de l'éducation ou Sciences du langage) est validée dès lors que le PASS Humanités est validé. Après la licence (L3), les étudiants peuvent prolonger leur formation et poursuivre leur spécialisation en intégrant un Master.

Domaines d'activité possibles à l'issue des études

Les étudiants poursuivant leurs études en santé visent les débouchés suivants : Médecine, Pharmacie, Odontologie, Sage-Femme ou Kinésithérapie

Les étudiants choisissant de poursuivre les études au sein de l'UFR Lettres et Langages pourront compter sur des débouchés variés, en fonction de la mention choisie en 2ème année :

- Métiers de l'enseignement (primaire, secondaire, supérieur) et de l'encadrement éducatif (CPE)
- Métiers de la formation, de l'encadrement et de la conception de formations
- Métiers de l'animation, de l'éducation et du travail social
- Métiers de l'administration et de la fonction publique
- Métiers du livre, de la culture et de la communication
- Métiers de la recherche

Contacts

Renseignements

Secrétariat de la formation PASS:
secretariat.pass-humanites@univ-nantes.fr

Informations complémentaires

[Site internet de la formation](http://www.lettreslangages.univ-nantes.fr)
www.lettreslangages.univ-nantes.fr rubrique Formations

Contacts scolarité / inscriptions :

Scolarité Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales
Chemin la Censive du Tertre, BP 81227, 44312 Nantes
Cedex 3. (Bâtiment Tertre)
Contacts : www.univ-nantes.fr/scolarites/LLSHS/contact

